



Atelier des territoires

Présentation de la démarche **Atelier des territoires**

Edition 2017

ATELIER DES TERRITOIRES / Les fondamentaux de la démarche

L'Atelier est un dispositif de pilotage et d'animation du débat politique et opérationnel pour faire émerger une stratégie de territoire et engager les acteurs locaux dans un processus de projet.

L'Atelier des territoires place les services de l'Etat dans une posture de conseil auprès des collectivités. L'objectif premier des Ateliers des territoires est ainsi de démontrer et d'illustrer qu'un développement du territoire équilibré est possible. Le débat autour des valeurs et des potentialités d'un site permet de construire une vision stratégique globale, capable de fédérer de nouvelles géométries de gouvernance et d'association de projets à des échelles complémentaires. Le projet constitue l'outil d'intégration des différents composants d'un territoire. Il ne s'agit pas de définir la stratégie du territoire à la place des collectivités mais d'en favoriser les conditions d'émergence et de montrer l'utilité de celle-ci.

A partir d'interventions sur différents sites volontaires, l'Atelier permet de développer une approche comparative, de faire émerger des tendances d'intervention afin d'alimenter les réflexions nationales (adaptations législatives ou réglementaires, évolution de posture et de méthode), ainsi que les fondamentaux de l'aménagement durable.

En ce sens, la construction d'une gouvernance adaptée est fondamentale. Les services de l'Etat déconcentrés dans leur posture d'ensemblier et de facilitateur jouent un rôle clé.



Prise de connaissance du site d'Atelier, Mayotte, Vallée de l'Oise

ATELIER DES TERRITOIRES / Faire du projet autrement

L'Atelier des territoires a pour objectifs de faciliter l'émergence d'une stratégie de territoire et d'engager les acteurs locaux dans un processus de projet grâce à la concertation et la co-construction tout au long de l'Atelier.

Il intervient sur les sites où les services de l'Etat et les élus ressentent le besoin d'un regard extérieur. Il s'adresse notamment à des territoires en manque d'ingénierie de projet ou à des territoires pour lesquels construire un projet partagé entre élus et Etat s'avère particulièrement complexe.



Les principes de la méthode :

- une réflexion qui part des valeurs du territoire, de ses spécificités et des projets en cours plutôt que des contraintes réglementaires et des outils ;

- une validation continue de cette réflexion grâce à un travail en mode atelier : le projet est construit en séance avec les acteurs responsables de l'aménagement (élus et partenaires locaux, Etat local) ;

- une approche pluridisciplinaire en mobilisant une équipe composée d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes et qui mobilise d'autres compétences métier en fonction du thème abordé en session d'Atelier. Ensemble, aux côtés de l'Etat, des élus locaux, elle forme une communauté d'acteurs réunie en équipe de projet ;

- l'apport d'un regard neuf extérieur, dégagé des contingences locales, des rapports de forces entre acteurs et d'un questionnement élargi en termes d'échelles, d'espace et de temps.

Les modes d'intervention :

- redéfinir le territoire de projet et lui donner sens ;

- élaborer une stratégie de territoire anticipatrice à une échelle géographique indépendante des limites institutionnelles et adaptée à la réflexion autour des enjeux du territoire ;

- favoriser le rôle d'accompagnateur des services déconcentrés de l'Etat dans l'élaboration d'un projet stratégique à l'échelle du grand territoire.

L'Atelier des territoires doit contribuer au repositionnement des acteurs locaux pour améliorer le portage des politiques publiques d'aménagement durable des territoires, ainsi que leurs mises en oeuvre.

Les productions pour chaque site :

- les supports pédagogiques et production diverses de l'équipe pluridisciplinaire : esquisses, cartographies, présentations, rapport d'atelier, plan-guide;

- les carnets de suivi (DREAL-DDT) : relevé stratégique des échanges et avancées du projet au fur et à mesure des différentes séances d'atelier ;

- la feuille de route validée lors du séminaire final : document-guide qui formalise la stratégie de territoire et la marche à suivre pour la mettre en oeuvre.

Pour conclure chaque Atelier des territoires : un support de communication faisant ressortir le déroulement de l'Atelier, sa méthode et ses enseignements pourra être produit et largement diffusé.

Ce que n'est pas l'Atelier des territoires

L'Atelier des territoires :

- n'est pas une démarche réglementaire (les livrables et la feuille de route ne sont pas opposables) ;

- n'a pas pour ambition de traiter de tous les sujets. C'est la cohérence de la stratégie de territoire qui donne le fil conducteur et qui permet de hiérarchiser les enjeux pour passer à l'action ;

- ne vise pas le projet utopique, mais le projet innovant et réaliste;

- n'est pas au service de politiques sectorielles en particulier. Il a une vocation intégratrice et cherche à apporter une cohérence globale.

L'équipe pluridisciplinaire n'arrive pas en séance d'atelier avec des projets prédéterminés. Le dessin « à main levée », les échanges autour de cartes, de maquettes font partie intégrante des débats en Atelier.



ATELIER DES TERRITOIRES / Mode d'emploi

Le déroulé, pas à pas

1. Préparation de la session

- diffusion de l'appel à candidature;
- positionnement des D(R)EAL, DDT(M) avec les élus locaux;
- comité de sélection des sites lauréats pour le choix des D(R)EAL / DDT(M);
- séminaire d'immersion, échanges sur les sites et les problématiques;
- lancement des marchés équipes pluridisciplinaires;
- recrutement des équipes pluridisciplinaire.

2. Ateliers sur les sites

- séminaire de lancement de l'Atelier;
- 3 Ateliers sur site ponctués de Rendez-vous des ateliers (échanges d'expériences).

3. Enseignements et valorisation

- démarche collective de croisement des sites et de partage des enseignements;
- séminaire national de restitution;
- publication, diffusion et capitalisation.

L'Atelier des territoires est l'occasion pour les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL - DEAL) et les Directions Départementales des Territoires (et de la Mer) (DDT(M)) qui le souhaitent de s'approprier une démarche proposée par le ministère en charge de l'aménagement.

Une candidature nationale, des sites de projet :

La candidature et la sélection des sites s'effectuent en deux temps.

1. Le service déconcentré pilote, DREAL, DDT(M), propose un site, avec l'accord des élus, en lien avec la problématique de la session d'Atelier. Le service déconcentré argumente sur la valeur ajoutée d'une démarche de projet pour faire évoluer les politiques territoriales. Il se reporte à l'appel à candidature pour formuler ses objectifs, sa problématique, et le site proposé, en articulation avec les autres démarches d'aménagement menées sur le territoire (PPR, SCOT, PLUi, Plan Paysage, appel à projet TEPCV, AMI centre bourg, etc.)

2. Les candidatures sont examinées par un comité composé de la DHUP, de DREAL, de DDT(M) ayant participé à de précédents Ateliers, du Cerema ainsi que de personnalités qualifiées et d'experts sur les questions de l'aménagement et de l'urbanisme. Le rôle de ce comité de sélection est d'apporter un éclairage pratique et théorique et/ou demander des compléments d'information aux propositions des candidatures.

Un accompagnement dédié :

Les services de l'administration centrale sont disponibles pour accompagner les services déconcentrés dès la constitution du dossier de candidature.

L'échelon national coordonne les ateliers, appui et accompagne, avec le CEREMA si besoin, les services déconcentrés tout au long de la démarche et en proposant notamment :

- un séminaire d'immersion ;
- un accompagnement par site par le CEREMA en cas de besoin ;
- un appui logistique par le CVRH ;
- un comité de conseil composé de professionnels, chercheurs et praticiens;
- un "Rendez-vous des ateliers" mettant en lien les services participant à la démarche ;
- un séminaire de clôture ;
- une valorisation nationale des projets.

La DHUP finance les sites d'Atelier, le service pilote bénéficie d'une enveloppe complémentaire aux crédits d'études locales (par site et fonction de la proposition d'intervention et la composition de l'équipe pluridisciplinaire souhaitée.)

ATELIER DES TERRITOIRES / Une méthode au service du projet

Un projet de territoire en 3 étapes :

1. L'approche sensible et intuitive du territoire : regards croisés. Cette première étape correspond à la prise de connaissance du site par l'équipe pluridisciplinaire et à la formalisation des premières intuitions sur la compréhension du territoire discutées au cours d'une première séance d'Atelier. Il est précédé d'une visite conjointe du site par l'équipe de projet, soit de l'Etat, les élus et l'équipe pluridisciplinaire pour appréhender de façon sensible le territoire.

2. L'énoncé de la stratégie territoriale. Cette étape consiste à élaborer la stratégie de territoire par la mise en avant des valeurs du territoire qui sont discutées au cours d'une deuxième séance d'Atelier, puis enrichies et modifiées pour être validées au cours d'une troisième séance d'Atelier. Elles constituent finalement une vision partagée du territoire et de ses transformations futures à long terme en matière d'aménagement, de développement, de vocation, d'usage, de gouvernance, etc., accompagnée de quelques zooms qui illustrent les principes de la stratégie de territoire.

Une feuille de route est établie pour formaliser le contenu du projet et l'accord des acteurs de l'Atelier des territoires.

3. La formalisation de mise en oeuvre:
Cette troisième étape permet de partager les projets de territoires élaborés auprès d'un cercle plus large d'acteurs :

- sur chaque site, à l'occasion de la présentation de la feuille de route, afin de permettre la mise en œuvre du projet : élus locaux dans un périmètre élargi (conseils municipaux, conseils communautaires, etc.), associations locales et partenaires associés.
- entre sites, au cours d'un Rendez-vous des Ateliers, afin de comparer les approches, d'en sortir les logiques communes ou les points de divergence et d'en tirer des leçons plus générales diffusables largement.

Ce déroulement est encadré par une journée de lancement par D(R)EAL/DDT(M) en amont des ateliers et par un séminaire final, communs à tous les sites.

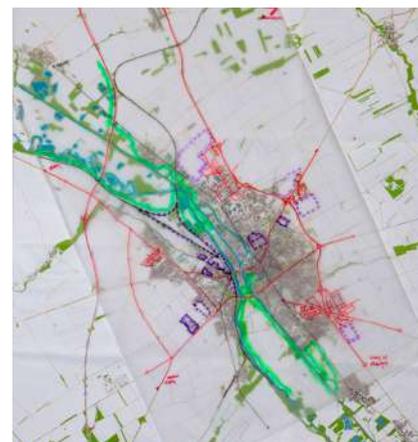
La réunion de lancement rassemble l'Etat, l'équipe pluridisciplinaire, les élus et leurs services, autour de la thématique et de la démarche Atelier. Le séminaire final est élargi à l'ensemble des acteurs qui peuvent être concernés par la stratégie développée.



Lancement de l'Atelier



Atelier 1 sur site



Esquisse de l'Atelier 1 sur site



Comparaison des stratégies entre sites

ATELIER DES TERRITOIRES / Des outils d'animation pédagogique



Schémas de principe par Souto de Moura
Les limites de la ville, l'éco-rempart autour de
Guérande - Atelier Littoral

La représentation spatiale et graphique, outil du concepteur

Outil de pédagogie mais aussi moyen interactif et itératif de co-élaboration du projet, c'est un outil de dialogue et de transversalité permettant d'interroger les dynamiques et les projets en cours, les modes d'organisation spatiale, le système d'acteurs, les géométries de gouvernance et les échelles d'action.

Le croisement des échelles

La démarche de l'Atelier des territoires conduit à définir le territoire pertinent pour apporter des réponses aux questions posées, mais elle propose aussi des illustrations à des échelles plus précises pour faire démonstration de la faisabilité de la stratégie. Inversement, la stratégie à l'échelle du grand territoire se nourrit des projets locaux.

Des visites de sites avec les élus qui expliquent leur vision du territoire et apportent une compréhension sensible des enjeux et des projets qu'ils portent.

Des séances en mode Atelier sur site : des séances de travail en configuration restreinte (20 personnes environ) qui réunissent l'Etat, l'équipe pluridisciplinaire, les élus, leurs services. La présence de chacun est indispensable pour assurer le processus de validation continue de la stratégie de territoire.



Préparation d'une séance d'atelier
Atelier Territoires économiques
Atelier Littoral



Rencontre intermédiaire en Mairie
et visite de site.



Des rencontres intermédiaires aux séances d'Ateliers pour permettre des échanges plus approfondis avec les élus locaux, leurs services autour des pistes de projets envisagées par l'équipe pluridisciplinaire. Elles peuvent consister en des rencontres avec les élus en mairie afin de prendre connaissance de leurs projets, de leur vision et d'avoir un moment d'échanges privilégiés. Elles peuvent être aussi des rencontres avec d'autres institutions, des experts locaux, des acteurs techniques ou des acteurs moteurs pour nourrir la stratégie.

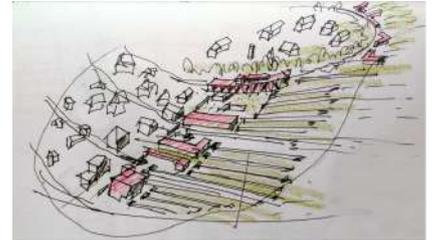
Un pilotage par l'Etat (maîtrise d'ouvrage) **de l'équipe pluridisciplinaire** (assistance à maîtrise d'ouvrage) : la stratégie qui est issue de l'Atelier des territoires n'est pas le projet de territoire idéal mais c'est celui qui a permis aux élus de se placer dans une dynamique de projet en intégrant les enjeux majeurs pour l'Etat. Le déploiement opérationnel de cette stratégie sera ainsi possible.

Un temps court par rapport à celui de l'aménagement mais qui doit se prolonger dans les échanges qui en découleront entre l'Etat et les élus. Un Atelier se déroule sur une période d'un an avec un délai de trois à quatre mois entre l'Atelier 1 de prise de connaissance du territoire avec les élus et l'Atelier 2 de premières pistes de stratégie de territoire. Un délai de 2 à 3 mois est prévu avant l'Atelier 3 pour laisser à l'équipe le temps

d'affiner sa stratégie au vu des éléments de l'Atelier 2 et des rencontres intermédiaires qui seront nécessaires. Le temps de l'Atelier ne doit pas être trop long pour tirer profit de la dynamique créée par les séances d'Atelier.

Une approche comparative. L'Atelier des territoires s'appuie sur plusieurs sites parfois pour une même région et par thème ou problématique territoriale. Cela permet de pouvoir tirer des conclusions consolidées et de légitimer des montées en généralité.

Un séminaire final national Il permet de croiser, autour de la thématique les spécificités de chacun des sites mais aussi les points de comparaison et les moyens d'actions. Il illustre la mise en oeuvre des politiques publiques et crée du débat autour des enseignements de la session d'Atelier.



Croquis
Entrée montagne et mer- Atelier Littoral



Maquette de travail de l'entrée de Cahors -
Atelier territoires économiques

ATELIER DES TERRITOIRES / Une équipe pluridisciplinaire force de proposition



Porteuse d'un regard neuf et extérieur au site, l'équipe pluridisciplinaire qui comprend notamment un concepteur - urbaniste, doit être force de proposition pour la stratégie de territoire.

Elle doit être capable d'élaborer un projet pour le grand territoire comprenant des démonstrations illustrées à différentes échelles.

Elle doit pouvoir faire valoir une expérience reconnue auprès des élus et être en mesure de mobiliser l'expertise locale : services de l'Etat, services des collectivités territoriales, chambres consulaires, agences d'urbanisme, bureaux d'études locaux ou auprès des élus, des experts indépendants, des associations locales, etc.

Elle remet un plan-guide et une feuille de route acceptée par les élus et l'Etat local pour chaque site.



Elle doit faire preuve de pédagogie et d'adaptation pour :

- convaincre et faire partager aux élus les enjeux de politiques publiques, construire collectivement la stratégie de territoire. Il s'agit de proposer un projet réaliste qui fait sens et qui amène les élus à prendre pleinement conscience de leur rôle dans l'aménagement et l'urbanisme de leur territoire ;
- adapter la stratégie aux enjeux locaux ;
- prendre en compte dans une approche globale les différents enjeux du territoire et les décliner en opérations concrètes et phasées.



Interpellations et adaptations en séance avec les élus

ATELIER DES TERRITOIRES / L'Etat mobilisé auprès des élus

La DREAL ou DEAL pilote la démarche (objectifs, principes, déroulement, outils).

Elle assure :

- la maîtrise d'ouvrage de l'équipe projet ;
- le dialogue avec la ou les DDT(M) et les sites ;
- l'animation des séances d'Atelier;
- la synthèse à chaque Atelier des points d'accord et des points à approfondir.

Chaque DDT ou DDTM conduit l'Atelier des territoires sur le site de son département.

Elle s'assure de :

- la mise en place de la dynamique entre l'équipe pluridisciplinaire, les élus, les acteurs locaux et l'expertise locale ;
- la pluralité des informations apportées à l'équipe pluridisciplinaire en fonction de la progression des réflexions conduites dans le cadre de l'Atelier ;
- la bonne adhésion des élus à la bonne représentation des différents partenaires locaux et à la bonne validation continue de la stratégie développée.

Les séances d'Atelier sont l'occasion d'engager une discussion ouverte sur la stratégie du territoire et les enjeux portés par chacun. Ces temps forts

marquent l'état des lieux des points d'accord et de désaccord et oriente les recherches de l'équipe pluridisciplinaire.

Lors de ces séances, la DDT(M), en lien avec la D(R)EAL :

- porte la parole de l'Etat et participe si besoin aux propositions d'adaptation des politiques publiques;
- participe aux échanges intermédiaires, aux expertises mobilisées et aux dynamiques existantes autour de la démarche et du projet.

A l'issue de l'Atelier des territoires, la DREAL, la DDT(M) sont les facilitateurs de la mise en œuvre de ce projet dans le cadre de la rédaction et de l'accompagnement de la feuille de route.

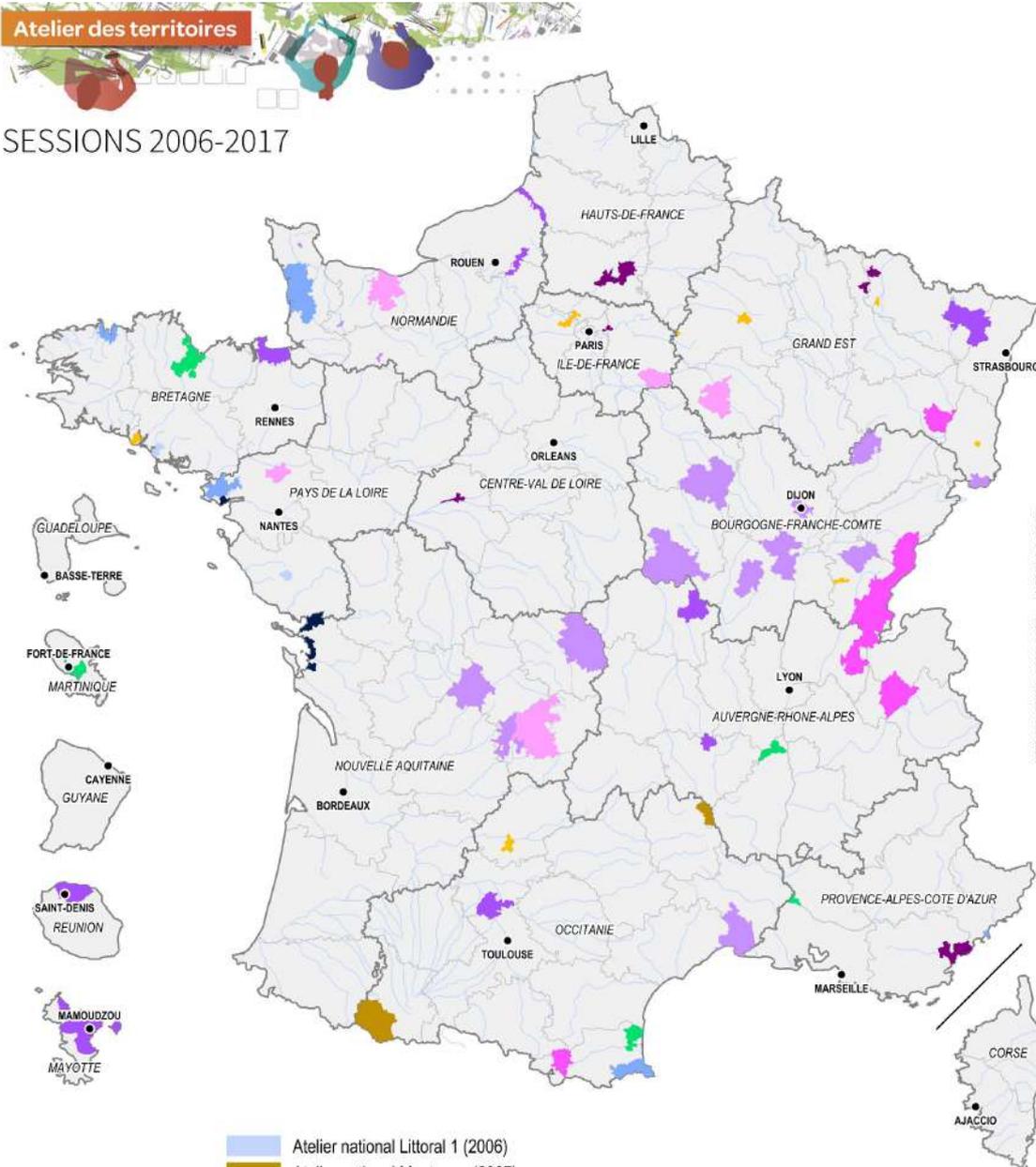
Le bureau des stratégies

territoriales du ministère veille à la bonne adéquation des démarches «Atelier des territoires» avec les attendus nationaux.

Ses missions sont notamment :

- d'élaborer et de diffuser l'appel à candidature national auprès des D(R)EAL qui se chargeront de constituer la candidature régionale en lien avec les DDT(M) : choix de la thématique, définition de la problématique ;
- d'organiser la commission nationale de sélection des D(R)EAL / DDT(M) et de leurs territoires ;
- de transmettre la méthode avant le lancement des sélections des équipes pluridisciplinaires locales et d'accompagner les D(R)EAL / DDT(M) dans la conduite de la démarche ;
- d'animer le réseau "Atelier des territoires" (plateforme Internet d'échange accessibles aux D(R)EAL / DDT(M), équipes pluridisciplinaires et les rencontres du réseau, etc.).

SESSIONS 2006-2017



ATELIER_TERR_2006_2017.mpr | ONI | Juin 2017

- Atelier national Littoral 1 (2006)
- Atelier national Montagne (2007)
- Atelier national Littoral 2 (2009)
- Atelier flash Xynthia (2010)
- Atelier national Territoires économiques (2011)
- Atelier national Territoires en mutation exposés aux risques (2012)
- Atelier des territoires session 1 (2013)
- Atelier des territoires session 2 (2014)
- Atelier des territoires Paysage (2015)
- Atelier Mieux vivre ensemble dans le périurbain (2016)
- Atelier Vivre travailler en montagne à l'heure du changement climatique (2016)



Source : DGALN/DHUP/AD1 (Bureau des stratégies territoriales)
 Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

1er Atelier national "Littoral 1", 2006 :

- Région Bretagne : Ria d'Étel (Morbihan) ;
- Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie: Le Touquet, Berck, Montreuil sur Mer (Pas-de-Calais);
- Région Pays de la Loire: Les Sables d'Olonne, Saint Gilles-Croix de Vie, la Roche sur Yon (Vendée) ;
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Étang de Berre, Châteauneuf-les-Martigues, Marignane (Bouches-du-Rhône).

2ème Atelier national "Montagne", 2007 :

- Région Bourgogne-Franche-Comté : Les Rousses (Jura) ;
- Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Langogne (Lozère) ;
- Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Les vallées des Gaves (Hautes – Pyrénées) .

3ème Atelier national "Littoral 2", 2009 :

- Région Bretagne : La baie de Morlaix (Finistère) ;
- Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : La Côte Vermeille et bas des Albères (Pyrénées-Orientales) ;
- Région Normandie : Le Coutançais (Manche) ;
- Région Pays de la Loire : Presqu'île Guérandaise et le marais de Brière (Loire-Atlantique) ;
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Antibes (Alpes-Maritimes).

Atelier flash "Xynthia", 2010 :

Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : Communauté d'agglomération de La Rochelle, Pays Rochefortais, communauté d'agglomération des pays d'Aunis (Charente-maritime).

4ème Atelier national "Territoires économiques", 2011 :

- Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine: Châlons-en-Champagne (Marne);
- Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine: Metz (Moselle) ;
- Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine: Kingersheim-Wittenheim (Haut-Rhin) ;
- Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes: Cahors (Lot) ;
- Région Bourgogne-Franche-Comté: Lons-Le-Saunier (Jura);
- Région Bretagne : Lorient (Morbihan);
- Région Ile-de-France : de Saint-Germain-en Laye à Orgeval (Yvelines) ;
- Région Ile-de-France: de Pierrelaye à Franconville (Val d'Oise) .

5ème Atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques", 2012 :

Copiloté par la Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques (MEDDE-DGPR)

- Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine: Val de Fensch (Moselle), Vallée de l'Orne (Meurthe et Moselle) ;
- Région Centre-Val de Loire: Loire moyenne, Tours et Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire) ;
- Région Ile-de-France : Neuilly-sur-Marne, Chelles, Vaires-sur-Marne (Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne) ;
- Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie : Vallée de l'Oise (Aisne), entre Creil et Compiègne (Oise) ;
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, La Basse Vallée de l'Argens (Var).

6ème Atelier des territoires, session 1, 2013 :

- Régions Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, Bourgogne-Franche-Comté : le Pays du Revermont (Jura), Les Hauts du Val de Saône (Haute Saône), la CC du Jura Alsacien (Haut Rhin) ;
- Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes : la CC Auzances - Bellegarde (Creuse), de Masseret à Saint Pardoux l'Ordigier (Corrèze), le Pays Ouest Limousin (Haute Vienne) ;
- Région Bourgogne-Franche-Comté : l'Avallonnais (Yonne), le val de Loire sud nivernais (Nièvre), le « croissant fertile » bourguignon de Dijon à Chalon-sur-Saône (Côte d'Or et Saône et Loire) ;
- Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : les deux franges péri-urbaines Est de Montpellier et Ouest de Nîmes et l'espace multipolarisé autour de Lunel et Sommières (Hérault) ;
- Région Normandie : Vire (Calvados), La Ferté-Macé (Orne), Valognes (Manche).

7ème Atelier des territoires, session 2, 2014 :

- Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine : le piémont des Vosges et le plateau Lorrain (Bas Rhin) ;
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : Pays de Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire), Val de Besbre (Allier) ;
- Région Bretagne : Marais de Dol de Bretagne (Île et Vilaine) ;
- Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Sud du Tarn et Garonne (Tarn et Garonne) ;
- Région et département d'outre-mer Mayotte : Nord Est de l'île ;
- Région Normandie : Vallée de l'Andelle (Eure), Vallée de la Bresle (Seine-Maritime) ;
- Région et département d'outre-mer de la Réunion : Plateforme aéroportuaire (site de l'aéroport et zone d'activités).

8ème Atelier des territoires, session 2015 :

Comment requalifier par le paysage des territoires à vivre ?

- Région Auvergne-Rhône-Alpes : Bassin Annonay – Davézieux (Ardèche) ;
- Région Bretagne : Agglomération de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) ;
- Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées: Entrée Nord de Perpignan (Pyrénées-Orientales) ;
- Région d'outre mer – Martinique : Agglomération de Fort-de-France (Martinique) ;
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Avignon Sud (Vaucluse).

9. Atelier des territoires, session 2016 :

"Mieux vivre ensemble dans le périurbain"

- Région Pays de la Loire : Communauté de Communes de la Région de Nozay (Loire-Atlantique)
- Région Nouvelle-Aquitaine : L'Atelier en Corrèze (Corrèze)
- Région Normandie : Métropole caennaise (Calvados)
- Région Île-de-France : Communauté de Communes Bassée-Montois (Seine-et-Marne)
- Région Grand Est : Agglomération troyenne (Aube)

"Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique"

- Région Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté : Massif du Jura sur 3 sites : Plateau du Bugey, le Haut-Jura et le Pays du Haut-Doubs,
- Région Grand Est : Les Hautes-Vosges (Massif des Vosges)
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : Massif des Bauges (Alpes du Nord)
- Région Occitanie : Pyrénées Catalanes (Pyrénées Orientales)

ATELIER DES TERRITOIRES / Une dynamique à l'oeuvre

A l'origine de la démarche, l'Atelier national des territoires

L'Atelier des territoires est issu de l'Atelier national et partage avec lui ses objectifs, ses principes, son déroulement et ses outils. Il s'en distingue sur le partage des rôles entre les différents services de l'Etat dans la conduite de la démarche, la dimension des équipes-projet ou la nature de l'expertise mobilisée.

L'Atelier national a été déployé en 5 générations sur 25 sites:

- L'Atelier national "Littoral 1", 2006, sur 3 sites ;
- L'Atelier national "Montagne", 2007 sur 3 sites ;
- L'Atelier national "Littoral 2", 2009 sur 5 sites ;
- L'Atelier flash "Xynthia", 2010;
- L'Atelier national "Territoires économiques", 2011 sur 8 sites ;
- L'Atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques", copiloté par la Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques (MEDDE-DGPR) et 5 DREAL, 2012 sur 5 sites.

Les équipes pluridisciplinaire par session d'Atelier National :

Atelier national "Littoral 1", 2006

Equipe pluridisciplinaire : Christian Devillers, architecte-urbaniste ; Jean-Michel Roux, économiste ; Antoine Haumont et Valérie Morel, géographes

Atelier national "Montagne", 2007

L'équipe pluridisciplinaire : Alain Marguerit, paysagiste ; Arnaud Tresvaux du Fraval, environnementaliste ; Pascal Gontier, architecte ; Christophe Blavot, conseil en écologie industrielle ; Laurent Davezies, économiste.

Atelier national "Littoral 2", 2009

Equipe pluridisciplinaire : Michel Corajoud, paysagiste, mandataire ; Arnaud Tresvaux du Fraval, environnementaliste, Laurent Davezies, économiste, Alvaro Siza, Eduardo Souto de Moura, Edith Girard, Luigi Snozzi, architectes phase 1 ; Laurent Beaudouin, Hervé Beaudouin, Sébastien Penformis, architectes, Thierry Kandjee, paysagiste, Francois Monjal, programmation urbaine, phase 2.

Atelier national "Territoires économiques", 2011

Equipe pluridisciplinaire des 6 sites en Province : Agence SEURA, Agence Eva Samuel et l'Agence Anyoji - Beltrando, architectes ; agence Territoires-paysages, agence TN+, agence Claire Aillot, paysagistes ; B. Barroca/D. Serre, expertise risque et environnement ; Alphaville, programmation urbaine ; Convergences CVL ; Etude Transport Circulation (ETC). Equipe-projet des 2 sites en Ile-de-France : Agence F. Leclercq ; Agence Base, paysagiste ; Atelier d'écologie urbaine, expertise en environnement-écologie ; S. Simonet Consultante, expertise commerciale ; CITEC Planification, gestion et aménagement des systèmes de transports.

Atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques", 2012

Equipe pluridisciplinaire : OBRAS (mandataire) : Frédéric Bonnet, Jenny Reuillard, Arthur Poiret, architecture-urbanisme-paysage ; Alphaville (co-traitant) : François Monjal, Delphine Negrier, programmation territoriale et urbaine ; Mageo : Jean-François Morel, Ludovic Dannels, géomorphologie-environnement-risques ; Franck Boutté : Florian Dupont (consultant) aménagement-environnement-développement durable ; RR&A : Samuel Maillot (sous-traitant), mobilité-déplacements ; Burgeap : Michel Dellinger (sous-traitant) sites et sols pollués.

Atelier national, session 2006

Littoral 1

L'Atelier national "Littoral 1" est l'atelier fondateur de la démarche. En 2006 l'atelier réunit les directions régionales pour construire une vision partagée des façades littorales. En 2007 l'atelier lance une première expérimentation du projet sur des sites littoraux pour amorcer la démarche Atelier, visant le passage à une phase "opérationnelle" et aborder la question qualitative des SCOT littoraux et du développement durable.

Sites de projets

Quatre sites ont été sélectionnés au niveau national sur les trois façades littorales, dans les départements du Pas-de-Calais, du Morbihan, de la Vendée et des Bouches du Rhône :

Le Touquet, Berck, Montreuil sur Mer: Un territoire très urbanisé et un tourisme rétro littoral important. Un manque de planification à l'échelle du site.

Les Sables d'Olonne, Saint Gilles-Croix de Vie, la Roche sur Yon : Une bande littorale saturée et une pression de l'urbanisation sur les espaces de bocage et de marais.

Ria d'Étel : Conflits d'usage entre activités traditionnelles et fonction résidentielle.

Étang de Berre, Châteauneuf-les-Martigues, Marnane : Secteur à enjeux territorial des Bouches du Rhône, une coupure d'urbanisation à qualifier.

Problématiques

1. Explorer les pistes d'un partenariat renouvelé avec les collectivités locales.
2. Clarifier certains concepts clés de la loi Littoral à travers des hypothèses d'aménagement.
3. Sortir de l'opposition protection/développement et créer les conditions du projet en suscitant le débat autour des valeurs propres à chaque territoire.



Atelier national, session 2007

Montagne



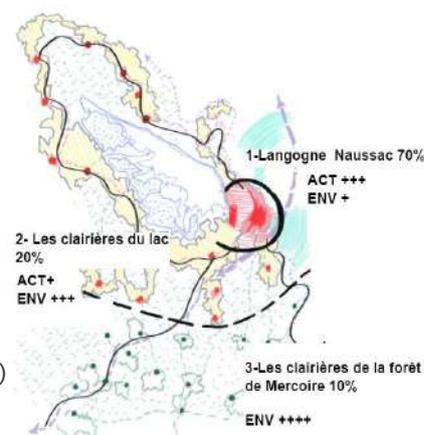
Entre 2008 et 2009, un Atelier Montagne a été mené sur trois sites : les Rousses (Jura), Langogne (Lozère) et les vallées des Gaves (Hautes-Pyrénées).

La démarche a produit des résultats très positifs avec une réelle adhésion des élus. Elle se poursuit aujourd'hui avec le soutien de l'Etat en matière d'ingénierie. Le site des vallées des Gaves, à la suite de l'Atelier, a obtenu le label pôle d'excellence rural (PER) financé par la DATAR pour son projet exemplaire.

Exemple de Langogne

Ce territoire aux confins de trois départements, autour du "lac" de Nausac, réservoir stratégique, est soumis à la loi Littoral. La stratégie proposée met en relation Langogne avec un chapelet cohérent et solidaire de villages. Elle propose également de tirer partie des ressources locales (agriculture, forêt) du paysage, du tourisme, tout en cherchant une mutualisation des transports (densification autour de la gare par des commerces, des activités, des logements et une plateforme de fret lié au bois).

A la suite de cet Atelier, les élus mettent en place un Plan local d'urbanisme intercommunal exemplaire valant SCOT (loi grenelle 1 et 2) pour garantir une cohérence territoriale à une échelle plus large.



Atelier national, session 2009

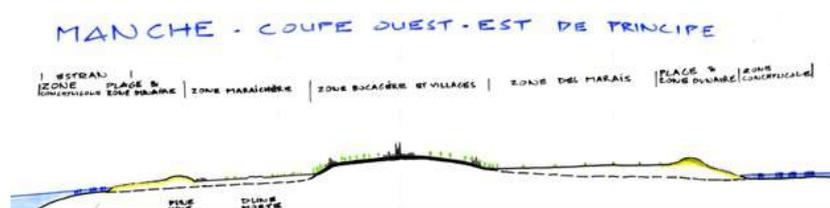
Littoral 2

Problématiques

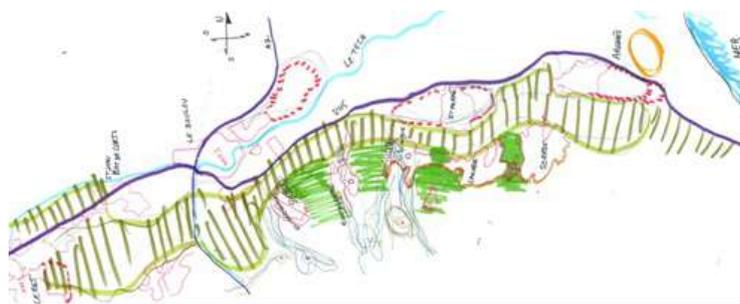
Suite la première session de l'Atelier national « Littoral », cette deuxième séquence vient consolider la démarche Atelier pour intervenir sur la problématique de conciliation des objectifs de développement économiques, de densification et les enjeux de préservation de l'environnement et des ressources des façades littorales.

Sites de projets

Le Coutançais (Manche)



La Côte Vermeille et bas des Albères (Pyrénées-Orientales)



Antibes (Alpes-Maritimes)



La baie de Morlaix (Finistère)



Presqu'île Guérandaise et le marais de Brière (Loire-Atlantique)



Atelier national, session 2011

Territoires économiques

Sites de projets

Site Franche Comté

Lons-Le-Saunier (Jura)

Site Bretagne

Lorient (Morbihan)

Site Champagne-Ardenne

Châlons-en-Champagne (Marne)

Site Lorraine

Metz (Moselle)

Site Aquitaine

Cahors (Lot)

Site Alsace

Kingersheim-Wittenheim (Haut-Rhin)

Sites Ile-de-France

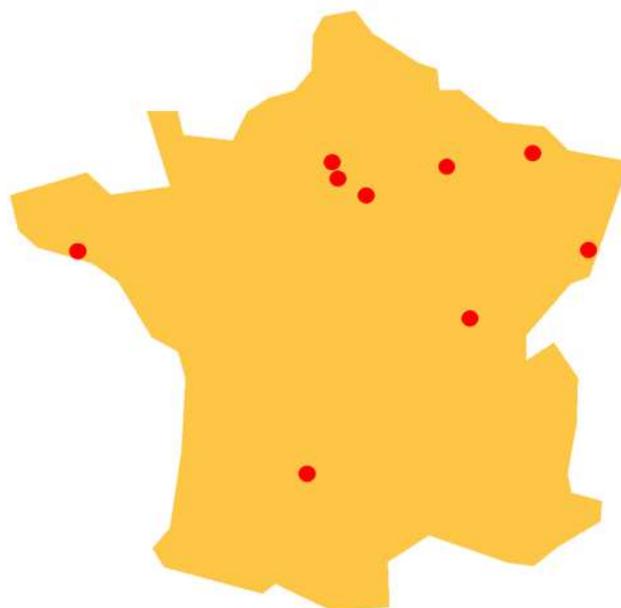
- de Saint-Germain-en Laye à Orgeval (Yvelines)

- de Pierrelaye à Franconville (Val d'Oise)

Problématiques

La démarche questionne **les espaces économiques à dominante commerciale** dans un contexte d'évolution souhaitée du cadre réglementaire à un moment où il s'agit de :

- conduire le renouvellement urbain et d'économiser le foncier ;
- réduire la consommation en eau, énergie et matériaux ;
- rendre ces espaces accessibles par les transports en commun et les modes doux ;
- les inscrire dans un projet de ville.



Atelier national, session 2012

Territoires en mutations exposés aux risques

Sites de projets et problématiques

Sites Centre-Val de Loire

- Loire moyenne, Tours/St-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire)
Comment relever les défis du renouvellement urbain derrière les digues fragilisées de la Loire ?

Sites Lorraine

- Val de Fensch (Moselle)
- Vallée de l'Orne (Meurthe et Moselle)
Comment repenser le fonctionnement de deux vallées, fortement marquées par la fin de l'activité sidérurgique et minière, autour d'une attractivité économique à redéfinir, d'un patrimoine industriel et despaces naturels à relier à leur territoire ?

Site Provence-Alpes-Côte d'Azur

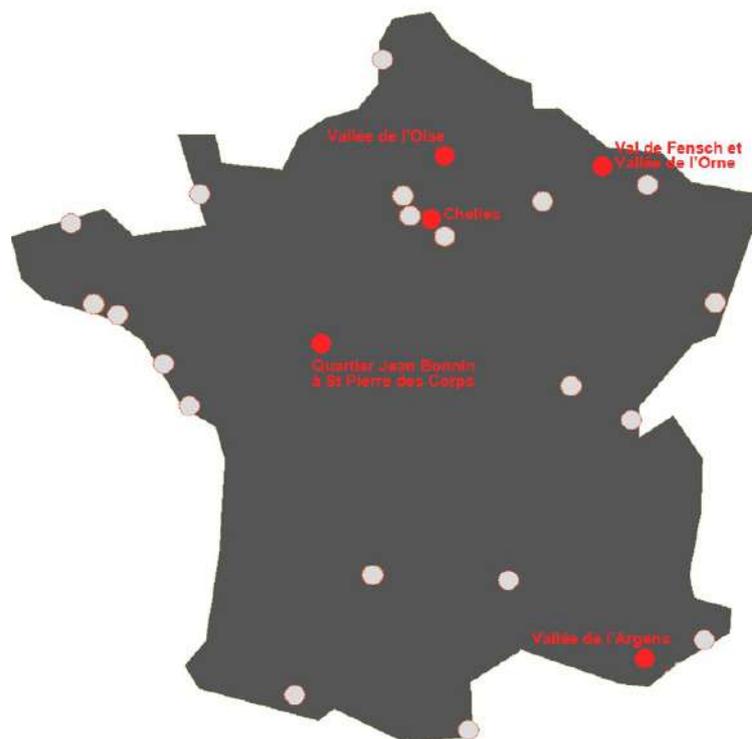
- La Basse Vallée de l'Argens (Var)
Comment accompagner la mise en œuvre des travaux post-crise et bâtir un projet agricole et urbain résilient qui tire profit de sa position au cœur d'un vaste territoire dynamique et attractif ?

Sites Picardie

- Vallée de l'Oise (Aisne), entre Creil et Compiègne (Oise)
Comment réinvestir les berges, adapter l'offre de logements aux risques, innover pour recycler des friches ferroviaires, économiques et industrielles stratégiques ?

Sites Ile-de-France

- Neuilly-sur-Marne, Chelles, Vaires-sur-Marne (Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne)
Comment densifier et renouveler un secteur urbain situé en grande couronne de l'agglomération parisienne, autour d'une gare du Grand Paris Express exposée au risque d'inondation, dans un objectif de reconquête de la Marne et de mixité des usages ?



Atelier des territoires, session 1, 2013

Problématiques

"Dynamiser les **territoires en marges**": considérer les espaces en marge des pôles de développement pour éviter l'étalement urbain et permettre le maintien des services.

"**Refaire ville**": redonner une place au sein du tissu urbain aux quartiers d'habitat social obsolètes et en souffrance.

"Vivre durablement les **territoires ruraux de demain**": faire émerger de nouveaux modes d'occupation des territoires à faible densité.

La question du "**devenir des entre-deux métropolitains**", entre bouleversement des rapports ville-campagne et dépendance du périurbain à l'économie urbaine.

Les **solidarités territoriales** dans une région éclatée comme réponse au morcellement des territoires, au repli sur soi ou aux logiques de concurrence.

Sites de projets

Sites Franche Comté - Alsace

- le Pays du Revermont (Jura), Les Hauts du Val de Saône (Haute Saône), la CC du Jura Alsacien (Haut Rhin)

Sites Limousin

- la CC Auzances - Bellegarde (Creuse), de Masseret à Saint Pardoux l'Ordigier (Corrèze), le Pays Ouest Limousin (Haute Vienne)

Sites Basse-Normandie

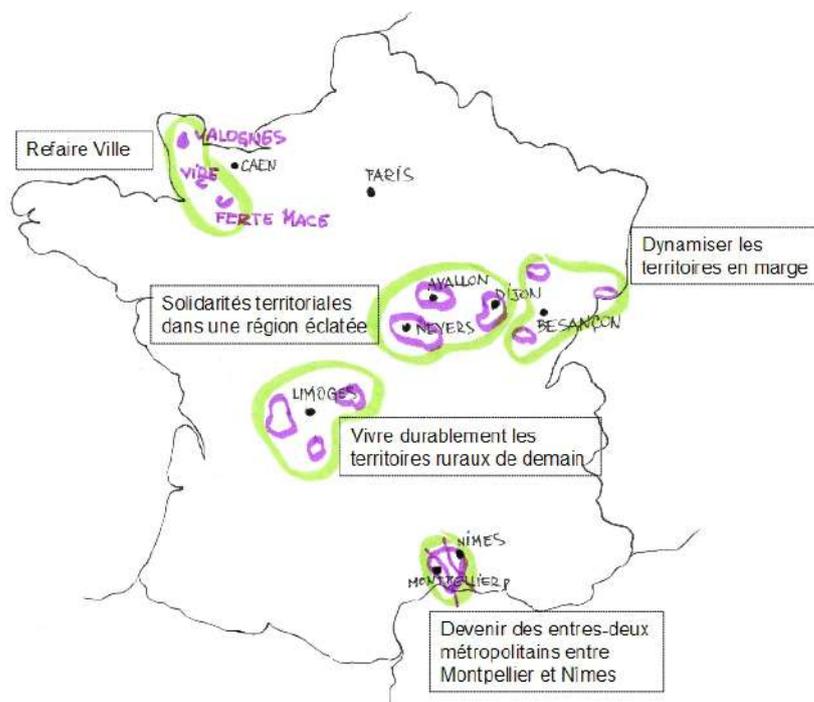
- Vire (Calvados), La Ferté-Macé (Orne), Valognes (Manche)

Sites Languedoc-Roussillon

- les deux franges péri-urbaines est de Montpellier et ouest de Nîmes et l'espace multipolarisé autour de Lunel et Sommières

Sites Bourgogne

- l'Avallonnais (Yonne), le val de Loire sud nivernais (Nièvre), le « croissant fertile » bourguignon de Dijon à Chalon-sur-Saône (Côte d'Or et Saône et Loire)



Atelier des territoires, session 2, 2014

Sites de projets et problématiques

Sites Alsace

- le piémont des Vosges (Bas Rhin)
 - Le plateau Lorrain (Bas Rhin)
- "Vers un territoire à énergie positive !
La transition énergétique, une nouvelle opportunité de développement économique"

Sites Auvergne

- Val de Besbre (Allier)
 - Pays de Craonne-sur-Arzon (Haute-Loire)
- "Accompagner le développement de territoires ruraux isolés en mobilisant leurs ressources endogènes"

Site Bretagne

- Marais de Dol de Bretagne (Île et Vilaine)
- "Un territoire exceptionnel soumis à des dynamiques contradictoires"

Sites Haute-Normandie

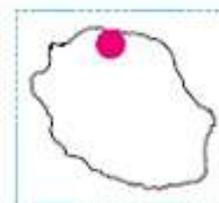
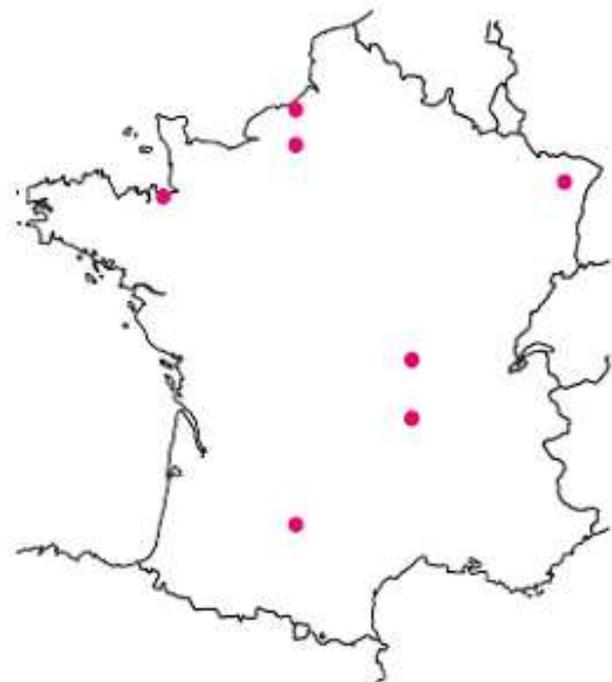
- Vallée de l'Andelle (Eure)
 - Vallée de la Bresle (Seine-Maritime)
- "La redynamisation des vallées industrielles de Haute-Normandie"

Sites Midi-Pyrénées

- Sud du Tarn et Garonne (Tarn et Garonne)
- "Favoriser la structuration du développement urbain autour de l'offre multimodale entre Toulouse et Montauban"

Sites Outre-Mer

- Mayotte, pôle économique du Nord, port de Longoni, aéroport de Dzaoudzi
 - Île de La Réunion
- "Accompagner le développement économique par la structuration du territoires"
"Organisation spatiale du pôle"



La Réunion



Mayotte

Atelier des territoires, session 2015

Comment requalifier par le paysage des territoires à vivre ?

Problématique

Porté par le ministère du Logement, de l'Habitat Durable (MLHD), l'édition de cette 8ème session d'Atelier des territoires 2015 – 2016, s'inscrit dans le cadre du plan annoncé par Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM), en septembre 2014, sur la « Reconquête des paysages » et en particulier, l'axe 2 du plan d'actions, à savoir soutenir des chantiers-laboratoires de restauration paysagère et de requalification de territoires périurbains dégradés ».

Sites de projets et enjeux pour le territoire

Site PACA

- Avignon Sud (Vaucluse)

"Une approche paysagère pour réduire des dysfonctionnements urbains et donner de la valeur"

Site Languedoc Roussillon

- Entrée Nord de Perpignan (Pyrénées-Orientales)

"De l'entrée de ville au paysage méditerranéen. Comment requalifier par le paysage la porte d'entrée nord du département des Pyrénées-Orientales?"

Site Rhône Alpes

- Bassin Annonay – Davézieux (Ardèche)

"Comment repenser le fonctionnement du plateau, marqué par l'activité industrielle, autour d'une attractivité économique à redéfinir, d'un patrimoine industriel et d'espaces naturels à relier à leur territoire ?"

Site Martinique

- Agglomération de Fort-de-France (Martinique)

"Du territoire morcelé à la stratégie de développement partagée, le paysage de l'agglomération Foyalaise comme levier de l'attractivité territoriale. Comment accompagner des dynamiques nouvelles pour favoriser un développement identitaire, respectueux du cadre de vie des Caraïbes?"

Site Bretagne

- Agglomération de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)

"Comment construire des paysages de qualité pour le territoire de l'agglomération de Saint Brieuc en s'appuyant sur le projet de rocade ?"

Atelier des territoires session 2015 - 2016
"Comment requalifier par le paysage des territoires à vivre?"



Atelier des territoires, session 2016

"Mieux vivre ensemble dans le périurbain"

Problématique

Le premier thème s'inscrit à la suite des Assises des Ruralités, portées par le ministère en charge de l'aménagement et des territoires, qui se sont tenues à l'automne 2014 et du lancement consécutif du Lab périurbain et du Prix de l'innovation périurbaine à l'été 2016. La session 2016 / 2017 de l'Atelier des territoires prolonge cette dynamique dont l'objectif est de faire valoir les multiples atouts des territoires périurbains et d'accompagner les actions garantes d'une stratégie territoriale adaptée et intégrée.

Sites de projets et enjeux pour le territoire

Site Pays de la Loire

Communauté de Communes de la Région de Nozay (Loire-Atlantique) :

« Une campagne sous influence métropolitaine »

Site Nouvelle -Aquitaine

L'Atelier en Corrèze (Corrèze) :

« Le périurbain des territoires ruraux fragiles au risque de l'égalité des territoires »

Site Normandie

Métropole caennaise (Calvados) :

« La métropole caennaise et ses territoires périurbains Entre terre et mer, composer avec une mosaïque d'espaces »

Site Ile-de-France

Communauté de Communes Bassée-Montois (Seine-et-Marne) :

« Le Bassée-Montois, une identité à affirmer autour d'un projet partagé »

Site Grand Est

Agglomération troyenne (Aube) :

« Réflexion stratégique pour une aire troyenne élargie et rassemblée autour d'un mieux-vivre partagé »

SESSION 2016-2017

Mieux vivre ensemble dans le périurbain



- 1 Région Normandie
La communauté d'agglomération de Caen-la-mer (Calvados)
- 2 Région Pays de la Loire
La communauté de communes de la région de Nozay (Loire-Atlantique)
- 3 Région Ile-de-France
La communauté de communes Bassée-Montois (Seine-et-Marne)
- 4 Région Grand Est
L'agglomération de Troyes (Aube)
- 5 Région Nouvelle Aquitaine
Atelier de Corrèze (Corrèze)



Atelier des territoires, session 2016

"Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique"

Problématique

Le deuxième thème accompagne l'acte II de la loi Montagne, dont les 30 ans en 2015 ont rappelé l'importance des questions de développement économique et local et de résilience des territoires de montagne. A cette occasion, la feuille de route du Gouvernement présentée lors du Conseil national de la montagne (le 25 septembre 2015 à Chamonix), annonce une nouvelle session d'ateliers consacrés à ces territoires spécifiques fragilisés par le réchauffement climatique et dont il est urgent d'imaginer des modèles de développement plus résilients.

Sites de projets et enjeux pour le territoire

Site Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté

plateaux du Bugey, le Haut-Jura et le Pays du Haut-Doubs (Massif du Jura) :
« Le Massif du Jura, sous influences au quotidien »

Site Grand Est

Les Hautes-Vosges (Massif des Vosges)

"Vers une gouvernance partagée"

Site Auvergne-Rhône-Alpes

Massif des Bauges (Alpes du Nord)

"Pour un projet de territoire élargi et innovant"

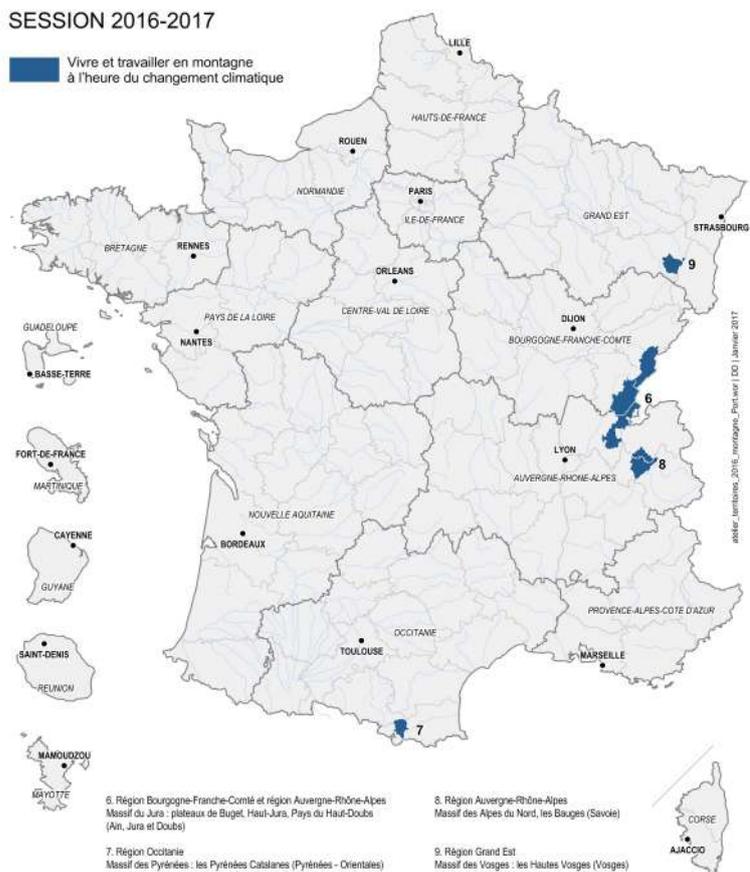
Site Occitanie

Pyrénées Catalanes (Pyrénées Orientales) :

« Consolider et améliorer l'attractivité touristique du territoire des Pyrénées Catalanes au-delà de la saisonnalité des stations de montagne »

SESSION 2016-2017

 Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique



Contacts Atelier des territoires

Ministère de la Cohésion des Territoires -
DGALN DHUP/AD/Bureau des stratégies territoriales (AD1)
Tour SEQUOIA- 92055 La Défense cedex

Le bureau des stratégies territoriales est à votre disposition pour vous accompagner dans la démarche Atelier des territoires.

Contact téléphonique : Patricia De MAESENEIRE, 01 40 81 96 76

Pour en savoir plus sur la démarche Atelier des territoires :
logement.gouv.fr/atelier-des-territoires
atelier-territoires.logement.gouv.fr

Atelier des territoires



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES
Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)
Sous-direction de l'aménagement durable
Bureau des stratégies territoriales
1 place Carpeaux - Tour Séquoia
92055 La Défense Cedex